

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU
24 JUIN 2015**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre;*

~~M. Ph. LABALUE~~, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSÉN, M. A. JEUNEHOMME, *Echevins;*

M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL,
~~M. J.-P. ROLAND~~, Mmes C. ROLAND-van den BERG, M. E. JANSSENS, Mme C. GUYOT, A.-S. BOFFÉ,
MM J.-M. WIDAR, B. LALOUX, L. THELEN, Mmes N. JAVAUX, ~~V. BRAVIN~~, D. VANHEESBEKE-LENAERTS,
~~M. A. NICOLET~~, Mme M.-L. CHAPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, *Conseillers communaux;*

M. R. GILLET, *Directeur général.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 20:45 en excusant l'absence de Messieurs Ph. LABALUE, J.-P. ROLAND et A. NICOLET et Mesdames N. JAVAUX et V. BRAVIN.

Il propose de reporter le dossier disciplinaire au huis clos car les personnes ne se présenteront pas. Ce point sera examiné en premier point du Huis clos

Il passe la parole aux Messieurs Michel MARECHAL, Inspecteur général et Olivier NISIN (Attaché au département développement durable) du Service Technique Provincial

HUIS CLOS

1. Procédure disciplinaire à l'encontre d'un agent communal - prolongation d'une suspension préventive.

SÉANCE PUBLIQUE

A 21:00, Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE entre en séance

1. Adhésion à la campagne POLLEC de la Wallonie et à la convention des maires.

Le Conseil communal écoute l'exposé du Service public provincial.

Messieurs MARECHAL et NISIN du SPW exposent que si nous ne faisons rien aujourd'hui, d'ici la fin du siècle, la température augmentera de 4 à 5 degrés. Quoi que nous fassions, il faudra de nombreuses années pour revenir à la situation de l'air préindustriel.

La province de liège a essayé d'identifier les éléments suivants :

- les inondations
- les îlots de chaleur urbain
- les dangers pour la santé
- la diminution de la qualité de l'eau
- la diminution de la biodiversité

Certains secteurs sont plus vulnérables au changement climatique comme la viticulture qui doit faire face au changement de la date des récoltes, comme par exemple le vin riesling pour lequel la récolte se faisait auparavant en octobre et maintenant en septembre.

Il y a eu Kyoto, Rio et bientôt Paris au niveau européen, on voudrait mettre le paquet sur les problèmes énergies-climat et obtenir une diminution de 20% de gaz à effet de serre. La province a anticipé une décision régionale et elle promeut des produits ménagers écologiques et l'utilisation des transports en commun. Elle a adhéré à energy cities et à la convention des maires. Le plan climat prévoit le tri des déchets dans les bâtiments provinciaux et la formule "Je coupe mon moteur quand je m'arrête".

Le plan de la province est d'essayer de mettre sur pied un projet supra communal.

à 21:00, Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE entre en séance

Un accord de coopération avec le Groupement de Redéploiement Economique porte sur :

- la santé
- l'agriculture
- l'énergie
- la forêt

- le tourisme
- la biodiversité

et porte sur des actions communes.

Ces actions devraient être identiques pour toutes les communes comme le contrôle de la pression des pneus des véhicules qui peut entraîner une diminution de la consommation et une bonne isolation des bâtiments publics.

Ces actions communes peuvent aussi porter sur les maladies à vecteur comme par exemple la concentration de tics due à des problèmes de chaleur et de sécheresse.

Il faut limiter l'effet de l'îlot de chaleur urbain et préserver la planète pour les générations futures, améliorer le cadre de vie, réduire les coûts liés aux aléas climatiques.

Des fiches d'actions seront mises à la disposition des communes et elles porteront notamment sur le bilan des consommations énergétiques du territoire.

La province entend aussi faire une analyse de la vulnérabilité territoriale provinciale à titre d'exemple, si le trafic du port autonome augmente, la production de CO2 générée par les camions diminue.

Nous allons également essayer de mettre sur pied un cadastre énergétique au niveau des bâtiments.

Cette méthodologie pourrait être commune aux différentes communes.

Nous prévoyons également la mise en place d'une cellule d'aide à la réalisation du plan climat, ce qui devrait permettre de partager l'expertise des autres territoires.

Pour atteindre ces objectifs, il y aura des aides de la province et notamment une aide pour pouvoir prétendre à certains subsides européens ainsi que :

- une aide technique
- des conseils pour la réalisation des parkings, d'écovoiturage ou les bornes de rechargement électrique

Nous comptons organiser des ateliers d'accompagnement du plan climat et mettre en évidence les réalisations exemplaires.

Pour certaines de celles-ci, il n'est pas nécessaire de faire appel à un bureau d'étude ni d'engager du personnel supplémentaire. Nous nous donnons un délai d'un an pour réaliser un premier plan climat.

Monsieur le Président remercie les agents de la province et cède la parole aux conseillers communaux qui voudraient leur poser des questions.

Monsieur le Conseiller Axel NOEL demande combien de commune ont adhéré à ce plan climat à ce jour ?

La réponse est qu'à l'heure actuelle est 42 communes représentant plus de 40 000 habitants ont adhéré

Monsieur Le Conseiller Lionel THELEN rappelle qu'il y a 84 communes en province de liège et demande aux agents de la province comment ils vont travailler avec toutes les communes alors qu'ils sont seulement 3 agents provinciaux à traiter ce dossier.

La réponse est qu'à l'heure actuelle, il y a un technicien et un agent pour la communication et la cellule sera renforcée en fonction des besoins que nous rencontrerons.

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX demande s'il y a des objectifs précis, à quelle échéance et quid des communes qui ne s'engageront pas dans ce projet.

La réponse est que l'On sait aujourd'hui l'effort que chaque province doit fournir et quel objectif elle doit atteindre. On parle d'objectif à l'horizon 2030 et 2050. Au niveau de la candidature des communes, nous disposons d'un subside de 18 000€ pour accompagner les communes si le projet de la province de liège est sélectionné.

Quand on signe la convention des maires, on dispose d'une période d'un an pour rédiger le plan climat.

Madame le Conseiller Marie-Paule LHOEST-GAUTHIER demande ce que devient le plan agenda 21 dans tout cela.

Ce qui a déjà été identifié peut être utilisé.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 1, pages 211 et 212).

2. Correspondance et notifications – communication des décisions de l'autorité de Tutelle.

aucune

3. Congés et remplacement de Monsieur le Directeur général.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 2, page 213).

4. Subsides 2015 - aide à la petite enfance.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 3, pages 214 et 215).

5. Subvention aux organismes de loisirs et de culture.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 4, pages 216 à 219).

6. Subsides 2015 aux mouvements de jeunesse.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 5, pages 220 et 221).

7. Approbation des comptes 2014 de l'ASBL Royal Syndicat d'Initiative.

Le Conseil, par vingt voix pour et deux abstentions (MR-PS-ECOLO / CDH°

(voir délibération n° 6, pages 222 et 223).

8. Budget 2015 de l'asbl communale Royal Syndicat d'Initiative de CHAUDFONTAINE – approbation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 7, pages 224 et 225).

9. Majoration de caisse de dépenses minimales des directeurs d'école.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 8, pages 226 et 227).

10. **Régie Communale Autonome – plan d'entreprise et rapport d'activité – approbation des comptes annuels et décharge.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 9, page 228).

11. **Intercommunales - assemblées générales – approbation des ordres du jour.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 10 à 12, pages 229 à 231).

12. **ASBL Académie de Golf de BEAUFAYS - droit de superficie.**

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY estime que le rendement pour la commune n'est pas suffisant et pour cette raison, nous nous opposerons à ce projet.

Le Conseil, par dix-sept voix pour, cinq voix contre (MR-CDH / 1 ECOLO + 4 PS)

(voir délibération n° 13, page 232).

13. **Aménagement du parc communal de VAUX-SOUS-CHEVREMONT - éclairage public.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 14, pages 233 et 234).

14. **Parc luminaires de CHAUDFONTAINE – passage en LED des luminaires NaHP et NaLP entre la voie de l'Ardenne et la voie de Liège à EMBOURG.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 15, pages 235 et 236).

15. **Aménagement de l'Esplanade de CHAUDFONTAINE – éclairage public.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 16, pages 237 et 238).

16. **Marché public de fourniture et placement d'appareils de fitness extérieurs pour le réaménagement de l'aire de jeux rue de la Vesdre à VAUX-SOUS-CHEVREMONT – approbation des conditions du marché.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 17, pages 239 et 240).

17. **Fournitures de poubelles pour l'année 2015 - approbation des conditions et du mode de passation.**

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY demande quel est le nombre de poubelles à remplacer.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond qu'il s'agit d'une vingtaine par an

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 18, pages 241 et 242).

18. **Maintenance des bâtiments communaux de CHAUDFONTAINE - approbation des conditions et du mode de passation.**

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY demande si on étend le contrat qui existait auparavant ?

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond que le nombre de bâtiments est identique.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY estime que le coût de ce marché est faramineux et demande si ce dossier ne pourrait être réalisé avec du personnel communal.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond qu'en fonction des offres qui seront rentrées, nous verrons si lève l'offre pour l'ensemble ou pour des parties seulement.

Selon le consultant, nous devrions faire des économies.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY estime que cela ne paraît pas intéressant.

Madame Sabine ELSÉN, Echevin des Travaux publics, de la Propreté et des Plantations répond que la majeure partie de ce marché concerne la piscine et Source O Rama.

Monsieur le président que le coût n'est pas uniquement pour des frais de personnel.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce rappelle à titre d'exemple que lorsque le vérin du simulateur a cassé, COFELY a dû retrouver la pièce, l'identifier, la faire venir de TCHEQUIE et l'installer.

Pour ce qui concerne le toit ouvrant de la piscine de CHAUDFONTAINE, si une panne se produit, ce n'est évidemment pas si simple de procéder aux réparations.

Madame Sabine ELSÉN, Echevin des Travaux publics, de la Propreté et des Plantations rappelle nous ne pouvons pas perdre ce contrat car pour les bâtiments communaux, la rapidité d'action n'est pas négligeable. Si confronté à une panne ou à une difficulté, nous devons faire un marché, cela retarde considérablement la solution de la panne.

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE demande s'il est possible d'adapter ce contrat sans que cela nous coûte de tels montants

Le Conseil, par dix-huit voix pour, quatre voix contre (MR-CDH-ECOLO / PS)

(voir délibération n° 19, pages 243 à 245).

19. Eclairage public - remplacement, amélioration et remise en état - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 20, pages 246 et 247).

20. Acquisition de podiums à hauteur variable - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 21, pages 248 et 249).

21. Convention d'adhésion à la centrale provinciale de marchés de la Province de LIEGE.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 22, pages 250 et 251).

22. Approbation du procès-verbal de la séance du 27/05/2015.

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 27/05/2015.

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX signale que le dossier dont il avait été question lors de la dernière séance du Conseil communal pourrait être engagé ce week-end.

A 21:45, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

H U I S C L O S

Procédure disciplinaire à l'encontre d'un agent communal - prolongation d'une suspension préventive.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 23, pages 252 à 255).

1. Nomination par promotion d'un brigadier.

Mesdames les conseillers communal Caroline GUYOT et Anne-Sophie BOFFE dépouillent les votes (20 pour et 2 bulletins blancs)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 24, pages 256 à 258).

2. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 25, pages 259 et 260).

3. Mise à disposition d'un agent communal à l'ASBL ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 26, pages 261 et 262 + annexe pages 263 et 264).

4. Enseignement communal

a) **désignation temporaire d'une directrice d'école sans classe (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 27, page 265).

b) **désignation temporaire de quatre institutrices primaires à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 28 à 31, pages 266 à 269).

c) **désignation temporaire d'une institutrice primaire à temps partiel (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 32, page 270).

d) **désignation temporaire de quatre institutrices maternelles à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 33 à 36, pages 271 à 274).

A 22:00, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général,

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Richard GILLET.

Laurent BURTON.